

<http://stisi-pro.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article1126>



**- Arrêté du 14 décembre 2020
portant création de la mention
complémentaire « Services
numériques aux organisations
NOUVEAU
» et fixant ses modalités de
délivrance**

Date de mise en ligne : vendredi 22 janvier 2021

- T.V.P. - NOUVEAUX REFERENTIELS -

Copyright © S.T.I. Sciences Industrielles Voie Professionnelle - Tous droits

réservés

J.O.R.F. N° 0019 du 22 Janvier 2021